

Credit Suisse au Mozambique: ne pas relâcher la pression : la grande banque joue l'usure sans prendre ses responsabilités

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2018)**

Heft 2228

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

du fonds de roulement en faveur de la construction de logements d'utilité publique, essentiellement par les coopérative d'habitation, importantes actrices sur le

marché immobilier dans les grandes villes. Cet arrêté devrait entrer en vigueur dès que l'initiative populaire aura été retirée ou rejetée.

Le Conseil national discutera

de cette initiative dans la dernière semaine de la session en cours. Ce sera l'occasion de vérifier les rapports de force en matière de politique du logement.

Credit Suisse au Mozambique: ne pas relâcher la pression

La grande banque joue l'usure sans prendre ses responsabilités

Jean-Daniel Delley - 29 novembre 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34066>

Les lecteurs de DP ont pu suivre le développement des affaires douteuses de Credit Suisse au Mozambique (DP [2145](#) et [2179](#)) tout comme ils ont pris connaissance du silence dans lequel s'est muré cette banque (DP [2164](#) et [2204](#)).

Bref rappel. En 2013, Credit Suisse Londres et une banque russe octroient un crédit de plus de 2 milliards de dollars à trois sociétés mozambicaines contrôlées par de hauts responsables publics du pays. Selon les emprunteurs, il s'agit de constituer une flotte de pêche et d'acquérir des vedettes rapides pour protéger cette flotte. Credit Suisse exige que ce crédit soit avalisé par la banque centrale du pays, examiné par la justice, annoncé au Fonds monétaire international et garanti par l'Etat du Mozambique.

Aucune de ces conditions n'a

été respectée, ce qui pourtant n'a pas empêché la banque d'accorder le crédit. Une entorse caractérisée à son devoir de diligence.

Quant à l'utilisation de la somme prêtée, les bateaux sont à quai et rouillent sans n'avoir jamais servi. Et 500 millions de dollars ont disparu dans la nature. On soupçonne l'achat d'armement par le régime de Maputo dans le cadre de la guerre civile qui éclate à nouveau.

Lorsque l'affaire est rendue publique en 2015, les pays donateurs qui financent le budget du Mozambique suspendent leur aide, tout comme le Fonds monétaire international. Le pays, dont la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, se déclare alors en cessation de paiement et opère des coupes drastiques dans ses dépenses

de santé et de formation.

Un [audit](#) financé par la Suède confirme les nombreuses irrégularités entourant cette opération financière, malgré le refus des autorités locales de faire toute la transparence sur cette affaire.

Selon un [communiqué](#) de quatre organisations non gouvernementales mozambicaines, l'autorité britannique de surveillance des banques (FCA) vient de renoncer à des poursuites pénales à l'encontre de Credit Suisse au profit d'une procédure administrative. Ce qui réduit sensiblement les pénalités financières potentielles auxquelles la banque pourrait être condamnée.

Quant à la Finma, l'autorité helvétique compétente, on attend toujours de ses nouvelles.